

ARRETE n° A24-004 portant suppression de la régie de recettes intitulée E.E.A.
7.10

Le Maire de la Ville de TOURNEFEUILLE, Monsieur Dominique FOUCHIER,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n°2008-227 du 05 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 03 mai 2007 instituant la régie de recettes « Ecole d'enseignements artistiques »

Vu la délibération du conseil municipal en date du 17 juillet 2020 autorisant le maire à accomplir certains actes de gestion et notamment en application de l'article L.2122-22 alinéa 7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 03/04/2024

ARRETE

ARTICLE 1 – Il est procédé à la suppression de la régie de recettes intitulée E.E.A permettant de percevoir les produits des frais d'inscription des stagiaires. Il est mis fin au fonction du régisseur et de son suppléant.

ARTICLE 2 – La suppression de la régie susvisée prendra effet à compter du 3 avril 2024.

ARTICLE 3 – Le maire de TOURNEFEUILLE et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 – La présente décision fera l'objet d'une publicité et sera transmise au représentant de l'Etat dans le département.

FAIT à TOURNEFEUILLE, le 2 AVRIL 2024

Pour avis conforme, le ...15/04/24.....

Par déléguation

Yassine LOUKILI
Inspecteur
des Finances Publiques
Le Comptable Public assignataire

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
031-213105570-20240402-A24-004-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de dépôt en préfecture : 15/04/2024
Dominique FOUCHIER